

COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 04 NOVEMBRE 2024

La réunion débute à 18H.

Sont présents membres du conseil d'administration :

AILHAUD Jean, BROSSIER Ghislaine, BRUSONE Monique, DERHILLE Gérard, GUILHEM Claude, MISSUL Jean-Luc, QUIRICO Jean-Claude, SANCHEZ Mireille, SPIESSER André, VINCENT Jean-Marie,

Sont excusés membres du conseil d'administration :

MM BELTRA Josette, BERGE Philippe, BUSTI Paul (pouvoir remis au ciq), COMBALUZIER Viviane (pouvoir remis au ciq), GIANNONI Marc (pouvoir remis au ciq), ILLY Colette, ZANONI Robert.

Sont également présents :

Mesdames, Messieurs : AUGAGNEUR Agnés, BASTARD Françoise, BASTARD Michel, COPET Chantal, HERVE Jacques, KOELER Axel, LAMBERT Nicole, LEGALLET Sylvie, MERIGON Sylvie, NEGRO Alain, PETIT Bernard,

Approbation du dernier compte rendu du CA du 09 septembre 2024.

Dans le compte rendu du 09 septembre 2024 deux interventions de Mr Alain NEGRO n'ont pas été relatées :

- Sécurisation devant l'entrée du SMUC av Clot Bey. Nécessité de prévoir rapidement toutes dispositions utiles.
- Sondage effectué concernant les nuisances sonores :
Nous avons réalisé au sein de notre copropriété élargie à notre zone et quelques membres du CIQ, un sondage sur MARSATAC : pas dérangé 78%, un peu dérangé 22%, dérangé 0%, très dérangé 0%.
- Pour DELTA FESTIVAL. **72 %** pas gêné, **28%** un peu gêné, aucun gêné, aucun très gêné.

DONT ACTE

1 – Rencontre avec le proviseur du LP Mistral :

Le proviseur du LP Mistral accompagné par Mr FONTANA (conseiller principal d'éducation) a reçu le CIQ

Marseille le 13 octobre 2024

Monsieur le Proviseur,

Nous vous remercions de nouveau ainsi que Mr Fontana (Conseiller Principal d'Education) pour votre accueil du 10 octobre, suite à notre demande de rendez-vous concernant différentes questions soulevées par les habitantes et habitants de Sainte Anne et transmises à notre CIQ.

Nous avons abordé les questions relatives aux problèmes soulevés par les riverains concernant le fait que des élèves s'installent pour déjeuner entre 12h et 14h dans les entrées d'immeuble et parfois même dans les étages. Ces habitudes que prennent ces jeunes scolarisés dans notre quartier entraînent parfois des conflits avec des riverains ainsi que des craintes au regard de la présence dans les étages de personnes en train de fumer notamment. Par ailleurs certaines personnes ont « peur » de sortir et/ou rentrer chez elles dès lors qu'un groupe est installé devant leur entrée, ce qui n'est pas admissible

Tout d'abord nous avons eu confirmation que les élèves avaient la possibilité de sortir pour acheter leur déjeuner et ensuite rentrer de nouveau dans le Lycée pour profiter de manger au calme. Cette disposition prise par l'administration du Lycée est bien évidemment très appréciable et va dans le sens de l'apaisement de notre quartier au moment du repas de midi.

Par ailleurs vous nous avez informé du tarif de la demi-pension qui est de 4,20€, ce qui est, au regard de la prestation fournie, un prix tout à fait intéressant. De plus le repas servi est équilibré et sans conteste meilleur pour les élèves que la plupart de leurs achats à l'extérieur pour leurs déjeuners.

Le fait de ne pas manger à la cantine est régulièrement pointé dans tous les établissements scolaires dès lors qu'il s'agit de lycéens. Les efforts tout particuliers du LP Mistral sont à souligner.

Vous nous avez également informé de la présence devant l'établissement de personnel qui gère les entrées et les sorties, et cela est également à souligner car cela participe à apaiser l'abord immédiat de l'établissement.

Bien sûr le personnel de l'établissement n'a pas autorité à l'extérieur mais nous espérons que le Lycée puisse bénéficier de l'affectation de médiateurs qui eux pourront intervenir dans les rues avoisinantes.

Au-delà de ce constat, ces pratiques nuisent à la réputation des établissements scolaires de notre quartier alors que la majorité de leurs élèves apportent à notre quartier un véritable plus pour les commerces, et tout simplement un plus pour la vie d'un quartier.

C'est une chance d'avoir des établissements scolaires et nous souhaitons pouvoir mettre en avant la qualité du travail des équipes pédagogiques et des élèves. Vous avez bien voulu pour cela nous proposer prochainement une visite de l'établissement pour le CIQ et quelques riverains, visite suivie par une rencontre avec les délégués de classes notamment.

Nous avons également profité de cette rencontre pour avoir connaissance de l'effectif de l'établissement qui représente 540 élèves.

Les étudiants en classe de BTS et spécialité post bac sont nombreux et nous avons précisé que pour les futures constructions qui vont se situer entre le Corbusier et le Brasília (OAP Michelet/Sainte Anne), nous espérons des logements étudiants. Vous nous avez indiqué que bien évidemment cela intéresserait ces jeunes qui pour se loger doivent bien souvent être éloignés de l'établissement au regard des logements disponibles et du coût dans notre arrondissement.

Nous vous avons informé que nous avons eu parallèlement un rendez vous au commissariat du 6ème arrondissement pour divers sujets et bien sûr ceux concernant les lycéens, les apprentis, et autres jeunes en formation.

Cette rencontre a permis d'apporter quelques éléments de réponse et tout particulièrement: une présence renforcée dans notre quartier entre 12h et 14 h (patrouilles de police).

Ces patrouilles ont d'abord pour objectif de rassurer les riverains et nous l'espérons de favoriser une prise en compte par les élèves de leur responsabilité quand ils sont en dehors d'un établissement scolaire.

Un groupement de partenariat opérationnel (GPO) devrait être organisé par le commissariat du 6ème, GPO regroupant notamment les chefs d'établissement scolaire et le CIQ, afin de faire un point général pour le quartier de Sainte Anne.

Toutes ces dispositions permettront, à n'en pas douter, de répondre aux questions et remarques des habitantes et habitants de notre quartier, mais aussi de montrer de nouveau l'importance et le rôle essentiel tenu par nos établissements scolaires.

En vous remerciant de nouveau, je vous prie d'agréer, Monsieur le Proviseur, l'expression de mes meilleures salutations.

Le président du CIQ

G. DERHILLE

2 – Rencontre au commissariat du 8^{ème} (bd Bonnet) :

Major,

Nous vous remercions de nouveau pour votre accueil du 10 octobre, suite à notre demande de rendez-vous concernant différentes questions soulevées par les habitantes et habitants de Sainte Anne et transmises à notre CIQ.

Nous avons pu aborder ensemble les questions relatives au stationnement dans cette zone (Bd Bonnet/Allée Callelongue/Rue Callelongue etc), et nous avons signalé, de nouveau, les nombreuses voitures stationnées en dehors des places autorisées.

Certaines de ces voitures sont des voitures des fonctionnaires de police et cela est bien évidemment regrettable et les riverains s'en plaignent tout particulièrement.

Nous avons bien noté l'accroissement du nombre de fonctionnaires dans votre commissariat et il est également regrettable qu'aucune solution n'ait été mise en place en prévision du nombre croissant de véhicules des fonctionnaires.

L'ensemble des services implantés Bd Bonnet génère également une fréquentation accrue du nombre de citoyens devant se rendre dans vos locaux et cela n'est pas également sans conséquence sur la densité des véhicules de particulier.

Tous ces constats nécessitent des recherches de solutions, mais également une prise en compte par tous du respect des règles de stationnement.

Nous nous proposons de questionner la préfecture concernant ce que nous qualifierons d'insensé, à savoir des places de parking disponible à l'intérieur du commissariat et du centre des impôts et interdites aux fonctionnaires de police! Afin de « soulager » la pression concernant le stationnement, le fait pour les fonctionnaires de police d'avoir quelques places dans ce parking serait une partie de solution. Par ailleurs nous allons nous rapprocher de la mairie du 6/8 pour savoir s'il ne serait pas possible de disposer de quelques places de stationnement pour la journée dans le parking en bas de la rue Callelongue (parking Borely).

Ces questions sont loin d'être superflues car elles génèrent parfois, en plus des difficultés de stationnement, des

accrochages verbaux entre les riverains et les automobilistes. Parfois, malheureusement certains automobilistes font état de leur qualité de fonctionnaire de police et cela est inacceptable. Les riverains comprennent encore moins ces comportements dès qu'il s'agit de personnel de la police, cela nuit à l'image des forces de l'ordre alors que le soutien à ces mêmes forces de l'ordre est essentiel et bien réel.

Nous avons également abordé les questions relatives aux problèmes soulevés par les riverains concernant le fait que des élèves s'installent pour déjeuner entre 12h et 14h dans les entrées d'immeuble et parfois même dans les étages. Ces habitudes que prennent ces jeunes scolarisés dans notre quartier entraînent parfois des conflits avec des riverains ainsi que des craintes au regard de la présence dans les étages de personnes en train de fumer notamment. Par ailleurs certaines personnes ont « peur » de sortir et/ou rentrer chez elles dès lors qu'un groupe est installé devant leur entrée, ce qui n'est pas admissible

Au-delà de ce constat, ces pratiques nuisent à la réputation des établissements scolaires de notre quartier alors que la majorité de leurs élèves apportent à notre quartier un véritable plus pour les commerces, et tout simplement un plus pour la vie d'un quartier. C'est une chance d'avoir des établissements scolaires et nous souhaitons pouvoir apaiser les tensions, aussi le CIQ va rencontrer les chefs d'établissement pour travailler avec eux et notamment sur ces problématiques.

Vous avez bien voulu proposer un GPO (Groupe de Partenariat Opérationnel) en fin d'année, GPO pour le quartier de sainte Anne avec une invitation pour tous les chefs d'établissements scolaires, et nous vous en remercions vivement. Une telle rencontre sera certainement bénéfique et permettra d'apaiser, rassurer, les habitantes et les habitants. Par ailleurs vous avez bien voulu également faire en sorte que des véhicules de police circulent entre 12h et 14 h spécifiquement dans notre quartier en privilégiant les zones proches des établissements scolaire ce qui va très certainement avoir deux effets immédiats: rassurer les riverains et avoir un rôle de prise en compte par les élèves de leur comportement dans notre quartier.

Nous n'employons pas le terme de «dissuasif» car nous pensons que le travail conjoint de la police, des établissements scolaires ainsi qu'une approche qui doit être, et sera, certainement plus apaisée de la part des riverains, va apporter les éléments positifs et nécessaires au bien vivre ensemble, sans avoir à être systématiquement dans une approche« conflictuelle et/ou répressive».

Nous avons abordé ensemble un dernier point qui est souvent signalé par les riverains, à savoir les vitesses parfois excessives et l'utilisation du « deux tons » utilisés par les fonctionnaires de police. Nous comprenons fort bien les impératifs de leurs missions, mais notamment la vitesse excessive dans les rues avoisinantes du commissariat met en danger les personnes. Nous espérons une intervention de la hiérarchie pour sensibiliser les fonctionnaires et sans doute rappeler la responsabilité individuelle qui serait certainement retenue en cas d'accident.

Nous avons la chance d'avoir un commissariat dans notre quartier, et les problématiques posées ci-dessus n'empêchent pas toute la reconnaissance que nous avons pour les forces de l'ordre et pour leur travail au quotidien. Je vous prie d'agréer, Major, l'expression de mes meilleures salutations.

Le président du CIQ

G. DERHILLE

Suite à cette rencontre un courrier a été adressé au préfet de police ainsi qu'à la directrice régionale des finances publiques :

Marseille le 26 octobre 2024 A Madame la directrice Direction Régionale des Finances Publiques Monsieur le préfet Préfecture de police des Bouches du Rhône

Objet: commissariat et centre des impôts bd Bonnet 13008 Marseille

Madame la Directrice, Monsieur le préfet,

Je me permets de vous solliciter concernant le commissariat et le centre des impôts situés tous deux Bd Bonnet 13008 Marseille. Nous avons constaté une augmentation des effectifs de police dans ce commissariat et cela a malheureusement aggravé les questions relatives au stationnement dans ce secteur de notre quartier. Nous sommes régulièrement sollicités par les riverains qui se plaignent de voitures stationnées sur des emplacements non autorisés voire même dans des voies privées. Certes il ne s'agit pas uniquement de véhicules de fonctionnaires mais également d'autres usagers et notamment des personnes se rendant au commissariat ou au cadastre.

Nous avons constaté que le parking intérieur à ces deux services publics n'est jamais complet et avec les riverains nous nous interrogeons sur ce fait pour le moins singulier. En effet lors de rencontres avec le commissariat nous avons appris que certaines places réservées aux impôts, et bien que non utilisées, ne pouvaient pas être attribuées au commissariat. Simples citoyens que nous sommes, nous avons beaucoup de mal à comprendre que les services publics, dans ce cas précis, ne font pas tout le nécessaire pour apaiser une situation créée par eux mêmes.

Bien évidemment nous ne remettons pas ici en cause le travail essentiel des fonctionnaires présents dans ces deux services publics. Nous constatons que les fonctionnaires qui sont également des automobilistes n'ont pas pu bénéficier d'une quelconque prise en compte de cette problématique d'accroissement de personnel dans un quartier déjà surchargé et surtout sans parking de proximité si ce n'est le parking payant Borély Av Clot Bey.

Ne serait-il pas également possible de solliciter et/ou prévoir une convention avec le gestionnaire de ce parking afin de permettre à des fonctionnaires de police de pouvoir y stationner la journée?

Je tiens à signaler que le CIQ a été reçu par le commissariat et que cette question a fait partie de nos échanges, échanges très cordiaux et qui à chaque fois permettent de travailler sur l'ensemble des problématiques concernant notre quartier (sécurité, circulation, etc), et nous les en remercions à nouveau.

Nous souhaitons et espérons que vos services puissent prendre en compte cette question qui peut paraître totalement anodine au regard notamment des fonctions de ces personnes, mais n'est-il pas également important que tous les citoyens, fonctionnaires ou non, partagent ensemble et en parfaite cohésion l'espace public.

Restant à votre disposition, je vous prie d'agréer, Madame la Directrice, Monsieur le Préfet, l'expression de mes salutations les plus distinguées.

Le président du CIQ

G. DERHILLE

3 – Propreté :

Une réunion de la fédération des CIQ du 8 a eu lieu avec la métropole concernant ce sujet :

CIQ Sainte Anne excusé.

Compte Rendu de la réunion du 18 octobre 2024

La réunion est ouverte à 14h 30 en présence :

Des représentants de la Métropole

Mme Marion Vortemann et M. Paranscadola Adjoint du service Nettoyage pour le secteur du 8ème arrondissement..

Mr Guy Barotto Président de la Fédération du 8ème arrondissement.

Mr Patrick Talbourdeau Président du Ciq ROUET

Mme Carole THOREL Présidente du Ciq PERIER, accompagnée d'une administratrice

Mr Patrick Malmanche référent propreté du Ciq POINTE ROUGE.

Après la présentation de l'ensemble des participants l'adjoint de Service Nettoyage et Propreté donne l'organisation de son service..

Il dispose pour le secteur du 8ème arrondissement de :

135 personnes

40 sont en arrêt maladie

d'autres en repos hebdomadaire par roulement.

Concernant le matériel :

il dispose de 3 couples d'engins Arrosage et Balayage par secteur

4 secteurs au total pour le 8ème.

5 Triporteurs (petits camions pour ramassage des encombrants)

RAMASSAGE :

Concernant l'ensemble du 8ème, aucune modification d'horaires et de jours suite à la réorganisation de la métropole.

A savoir :

Ramassage journalier pour les ordures ménagères entre 20h30 et 2H du matin

Bacs Jaunes tous les MARDI entre 5H30 et 11H30 (SORTIR LES BACS LE LUNDI SOIR)

Bacs Bio Déchets 5H30 à 11H30 lundi et jeudi

La mise en place des ces bacs se font progressivement dans le 8ème. Leurs emplacements pourront variés en fonctions des gênes éventuelles, ou lieux non appropriés.

Concernant les POINTS D'APPORT VOLONTAIRE (PAV)

Le ramassage est effectué par une société privée.

Le passage est fonction du remplissage des contenaires, et peut varier d'une semaine à l'autre. Toutefois la programmation est prévue Lundi, jeudi, samedi ou vendredi, samedi.

D'autre part si l'ensemble du contenu est important, les camions doivent aller vider leur chargement

et ne peuvent revenir le jour même pour continuer leur tournée, (question d'horaires de travail) .

Concernant la problématique des zones pavillonnaires, le même principe est appliqué, mais pose effectivement un problème aux habitants de ces quartiers, qui sortent leurs bacs jaunes le lundi soir, et que pour les raisons expliquées ci-dessus, le ramassage peut être fait de façon aléatoire , au cours de la semaine.

Nous avons demandé que ce problème soit étudié et amélioré.

COLLECTE POUR LES PROFESIONNELS.

La métropole nous a rappelé que les professionnels sont redevables d'une taxe annuelle pour le ramassage des déchets occasionnés par leur activité. Le non paiement de cette taxe est pénalisé au même titre qu'un PV.

Toutefois il est difficile de prendre sur le fait le dépôt de déchets dans les containers réservés au public..

Enfin il est rappelé qu'une lettre adressée à l'ensemble des CIQ par Patrick Talbourdeau que les bio seaux sont à votre disposition dans les mairies de secteurs.

La réunion est clôturée à 16h30, après épuisement de l'ordre du jour

Bernard Thoron

Référent Fédéral de la Commission propreté

La question de la propreté devant la place BAVEREL a été posée suite à de nombreuses remarques de riverains. Le CIQ va tout d'abord s'informer de l'utilisation des containers mis en place.

4 – Circulation / stationnement :

Jean-Marie VINCENT (référent mobilité du CIQ) fait le point sur :

4- A - Prochaine réunion prévue avec Mme PILA présidente de la RTM. Des questions ont été prévues par la fédération :

Questions à l'attention de la RTM, Mme Pila et ses équipes

Refonte réseau bus RTM

Généralités

- Organiser une journée dans l'année de « vis ma vie » pour proposer à des élus métropolitains et aux techniciens de se mettre à la place des usagers de certaines lignes afin de toucher du doigt les difficultés auxquels le public est confronté. Et espérer que cela génère des prises de conscience afin d'apporter les améliorations réclamées par les usagers. Dans l'optique d'améliorer le service et augmenter la fréquentation des lignes de bus.
- Améliorer la qualité des abris-bus en les dotant de protection contre la pluie/ le soleil et de quoi s'asseoir le temps de l'attente. Et aussi de panneaux solaires pour permettre l'éclairage de l'abribus. (Cela existe à Berlin, dans le nord de l'Allemagne depuis 15 ans déjà !)
- Améliorer la conduite des chauffeurs pour que, à chaque fois que c'est possible, le bus soit le plus possible serré contre le trottoir pour faciliter en une enjambée, la montée/ descente des personnes à mobilité réduite. Ce problème d'accostage aux trottoirs des arrêts est un véritable frein à la fréquentation des personnes âgées dans les transports en commun, estimée à 8% dans les bus de Marseille.
- Adoucir la conduite parfois un peu brusque des chauffeurs, peu rassurante pour une personne debout qui doit se cramponner
- Réorganiser les espaces modulaires que sont le Rond-Point-du-Prado ou Ste-Marguerite-Dromel pour tendre vers une circulation apaisée et facilitée les déplacements des PMR et des personnes âgées. Installer un ascenseur pour accéder à la station de Métro Castellane et déployer des escalators mécaniques sur la ligne 2 (sur les 2 quais). C'est uniquement chose faite sur la ligne 1 du métro.
- Déployer en priorité en zone ZFE et le long du littoral sud en cœur de Parc national des Calanques, des bus électriques à la place des bus thermiques.

Bus dédiés au transport des scolaires

- Il y a-t-il un surcout pour les enfants de Callelongue qui prennent le 20 et ensuite le S8 correspondance imposée, afin de bénéficier d'un bus plus grand qui permet de transporter tous les enfants qui habitent entre Callelongue et le collège/ lycée de Marseilleveyre ?
- Pour le préacheminement effectué par la ligne 20 pour les enfants de Callelongue et les Goudes jusqu'à la Madrague afin de prendre le S8), il manque un départ le matin à ... et le soir un départ de la Madrague vers Callelongue à
- Le quartier Ste Anne possède 4 axes principaux desservis par la RTM :
 - l'avenue de Mazargues 23-45
 - l'avenue Clot Bey 44
 - un traversant 45 sur Haïfa et
 - un 22 sur Mazargues - Luce - Raynaud.

Constat 1 : Ste Anne possède de nombreux établissements scolaires sur son territoire et d'autres établissements sont implantés dans les quartiers limitrophes.

La ligne 44 dessert le lycée Daumier, Sainte Bernadette puis continue vers Marseilleveyre

Les lignes 23 et 45 desservent le lycée Mistral, un CFA puis vont vers le Roy d'Espagne, Marseilleveyre et l'école hôtelière

La demande : obtenir un aménagement de bus scolaire aux heures entrée – sortie. Ou au moins augmenter les cadences des toutes ces lignes citées le matin et en fin d'après, aux heures d'entrée et sortie des différents établissements scolaires pour permettre à tous les usagers de voyager dans de bonnes conditions.

Constat : les lignes fréquentées par les scolaires sont bondés et le civisme n'interpelle pas les jeunes générations à laisser leur siège aux plus âgés montant à Sainte Anne si tant est qu'il reste de la place.

Ligne 20

- Depuis Callelongue : le départ programmé à 6h45 est extrêmement utile et précieux pour les salariés qui doivent être à 8h sur leur lieu de travail et qui doivent enchaîner plusieurs transports.
- Obtenir une desserte et une amplitude horaire jusqu'à 23h min tous les jours ou à minima du mercredi au dimanche et pendant les périodes de vacances scolaires françaises et européennes.
- Coordonner les horaires du 20 à ceux de la ligne 19 pour permettre d'enchaîner rapidement la correspondance. Mais sans rogner aux horaires du matin !
- Proposition : Etendre à l'année le trajet de la ligne 20 jusqu'à Pointe Rouge Port afin d'offrir un accès direct avec la navette maritime (quand elle circule) et permettre de regagner plus facilement et plus directement les commerces et prestataires de la Pointe-Rouge (banques, superette, fleuriste, opticien, service postal... : des services qui n'existent plus dans les quartiers de la pointe littoral sud). Cet allongement de ligne est indépendant du 19, auquel il est « interdit » de toucher ! La ligne 19 reste sur son trajet Madrague de Montredon <-> Castellane.

Ligne 19

- Ligne 19 : Dans le sens Castellane -> Madrague de Montredon, supprimer le dernier arrêt avant le terminus intitulé « Madrague Mont Rose » car il n'est qu'à 50 mètres du terminus de la ligne. Cet arrêt est très dangereux, les voitures tentent des dépassements très risqués dans la ligne droite.
- Proposition pour sécuriser la manœuvre de marche arrière au terminus du 19 à la Madrague de Montredon : installer à hauteur du Bd du Mont-Rose et dans la descente du Chemin des Goudes, des feux tricolores qui se déclencheraient (en passant au rouge) pour permettre aux bus de faire en sécurité leur manœuvre afin de pouvoir se garer en marche arrière devant l'église.

Ligne 73 : Augmenter la cadence de passage des bus

Ligne 86 : Grande satisfaction que la ligne soit maintenue, mais il faut améliorer les horaires et notamment l'amplitude horaire.

Nouvelle ligne 156 : Les usagers n'en veulent pas. Ils souhaitent conserver les lignes 73 et 74 et que ces dernières continuent à emprunter le bd Périer et qu'elles continuent à rejoindre la Place Castellane.

Ligne 41 : Sera-t-elle maintenue ? Les riverains veulent que son circuit soit maintenu car cette ligne emprunte la rue Paradis, le bd Perier et l'avenue du Prado pour rejoindre la Place Castellane. Ligne emblématique du quartier.

Ligne 47 / 126 ? La nouvelle ligne 126 sera-t-elle mise en place ? Passerait-elle par la Gaye ? Son itinéraire répond à une demande qui était celle d'allonger la ligne 47 depuis la Vieille Chapelle jusqu'à la Madrague de Montredon (ou peut-être au moins jusqu'à Montredon Pastré) pour offrir aux habitants une desserte directe entre de très nombreux sites et infrastructures installés le long de l'itinéraire du 47. Il faudrait augmenter les fréquences

Mr André SPIESSER apporte des précisions concernant de futurs travaux sur la place Castellane concernant l'accès à la station de métro et notamment pour les personnes à mobilité réduite.

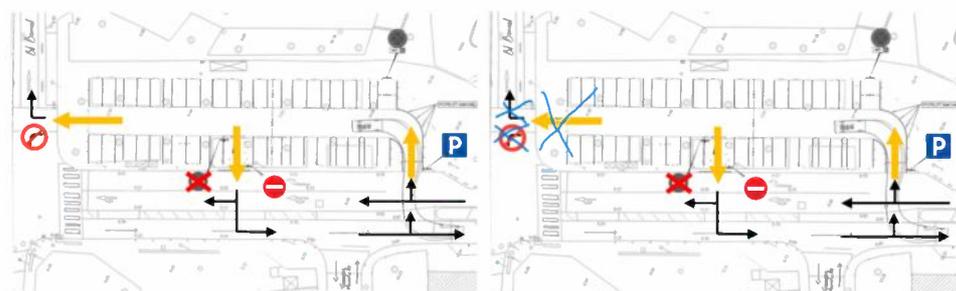
4- B - une première étude de la circulation av Clot Bey

Alain NEGRO rappelle l'importance de sécuriser cette avenue et notamment l'entrée du SMUC. Le CIQ se propose de rencontrer le Directeur du SMUC pour faire le point sur cette question.

Par ailleurs l'ensemble de cette zone doit faire également l'objet de réflexions et propositions d'aménagement.

4- C – Parking à l'angle de l'Av de Mazargues et du Bd Barral

Plusieurs propositions ont été faites par le CIQ à partir d'un premier plan d'aménagement proposé par les services de la mairie du 6/8, et notamment les aménagements suivants :



Plusieurs solutions, nous attendons la décision définitive.

4- D –Bd Barral

Une nouvelle rencontre en présence de Mme VORTEMANN (métropole) a eue lieu sur place avec le CIQ St Giniez, le représentant du conseil syndical du Brasilia, des riverains.

Il a été convenu que les CIQ et riverains concernés fassent remonter à la métropole des réflexions et propositions concernant cette zone (circulation / stationnement/ aménagements etc ...). Une rencontre sera programmée en début d'année 2025 avec les services de la métropole pour étudier ensemble les solutions prenant en compte notamment les nouveaux immeubles du BD Barral et l'OAP Michelet/Ste Anne.

Il sera également rappelé les risques d'inondation particulièrement présents dans ce secteur afin que cette problématique soit prise en compte en priorité.

Il a été également précisé lors du CA que le croisement du bd Barral avec le Bd Michelet était nécessairement à inclure dans cette réflexion globale.

5 – Fédération des CIQ du 8ème :

Pour des raisons personnelles Mr Paul BUSTI ne peut plus représenter notre CIQ à la fédération des CIQ du 8^{ème} et sera remplacé par Mr Philippe BERGE qui était suppléant.

Mr Jean-Marie VINCENT remplacera Mr Philippe BERGE comme suppléant

Le président du CIQ, après avis des membres du conseil d'administration, sera présent sur une liste pour les prochaines élections comme membre du bureau de la fédération.

La séance est levée à 19h45

PROCHAIN CA : LUNDI 02 DECEMBRE 2024 à 18H au 388 av de Mazargues

Le Président du CIQ



G. DERHILLE